



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Luc Bénizeau
Olivier Legardeur

A

Madame l'Inspectrice d'Académie,
DASEN du Val-de-Marne

Objet : non attribution de l'ASA à une école de Créteil

Créteil, le 4 avril 2022

Madame la Directrice Académique,

Nous avons été alertés par des collègues de l'école élémentaire Les Guiblets de Créteil qui ne bénéficient plus de l'Avantage Spécifique d'Ancienneté (ASA) depuis la fusion des deux écoles élémentaire et spécialisée des Guiblets.

En effet, en référence au bulletin officiel n°10 du 8 mars 2001, c'est l'école d'affectation qui ouvre droit à l'attribution des avantages spécifiques d'ancienneté, et on peut observer que toutes les écoles d'une même commune en bénéficient dans le cadre de la politique de la ville.

Avant fusion, l'école élémentaire des Guiblets portait le RNE 0940564C et l'école spécialisée des Guiblets le RNE 0942363H. Notons que seule l'école élémentaire était recensée dans le bulletin officiel n°10.

Après fusion, l'école des Guiblets s'est vu attribuer le numéro RNE 0942363H de l'ancienne école spécialisée et, sans qu'ils en soient informés, les collègues étant affectés sur cette école ne bénéficient plus de l'avantage spécifique d'ancienneté.

Madame la Directrice Académique la situation ainsi engendrée par la fusion des deux écoles crée une situation profondément injuste !

Les collègues affectés dans l'école des Guiblets qui est en réseau d'éducation prioritaire et implantée dans le quartier du Mont Mesly, réputé comme étant un des quartiers les plus sensibles du département, sont les seuls collègues de Créteil à ne pas bénéficier de l'ASA !

Aussi, nous vous demandons solennellement la réparation de cette injustice en procédant à la ré-attribution du numéro RNE de l'école élémentaire des Guiblets (0940564C) inscrit au bulletin officiel du 8 mars 2001 afin que les collègues bénéficient enfin des mêmes droits et avantages que leurs homologues cristoliens.

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats – 94000 CRETEIL ☎ 01.43.77.66.81
Fax : 01.43.77.31.29 – email : 94snudifo@gmail.com – internet : snudifo94.fr –  snudifo94 -  @SNUDIFO94

Dans l'attente de votre réponse,

Soyez assurée, madame la Directrice Académique de toute notre considération.

P/Le Bureau départemental

Luc Bénizeau
Olivier Legardeur